

Procuration pour le contrat AFER N° (*)

*Cette nouvelle procuration ANNULE et REMPLACE OBLIGATOIREMENT
celle enregistrée précédemment*

Nom et prénom de l'ADHÉRENT : Date de naissance

Adresse :

Je soussigné (Nom et prénom du MANDANT) :

DONNE PROCURATION À COMPTER DE CE JOUR À :

Nom et prénom du MANDATAIRE : Date de naissance

N° d'adhésion du mandataire adhérent :

- 1) POUR PROCÉDER À TOUT RACHAT PARTIEL, AVANCE ET ARBITRAGE**
- 2) POUR PROCÉDER À TOUT ACTE DE GESTION, TEL QUE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE COORDONNÉES BANCAIRES, MISE EN GAGE...**

Si vous souhaitez limiter la procuration, merci de rayer la mention qui ne vous convient pas.

- Le présent mandat est valable jusqu'à la RÉVOCATION EXPRESSE par n'importe quelle partie, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception envoyée au siège du GIE AFER.
- Toute opération de décaissement sera faite AU NOM DE L'ADHÉRENT par chèque ou virement à son seul nom.
- Il est à noter que le titulaire de la procuration ne pourra, en aucun cas, modifier la clause bénéficiaire de l'adhésion, ni clôturer (rachat total) l'adhésion.
- L'adhérent ne pourra, en aucune façon, rechercher la responsabilité du GIE AFER en ce qui concerne les opérations passées par son mandataire.

Fait à, le

*Signature de l'adhérent (mandant)
précédée de la mention manuscrite
«Bon pour procuration»*

*Signature du mandataire
précédée de la mention manuscrite
«Bon pour acceptation de la procuration»*

Joindre OBLIGATOIREMENT la photocopie de la pièce d'identité du mandataire.

(*) Vous devez remplir un formulaire par contrat.